



## Gymnastique Volontaire - Section Digne les Bains

Centre Desmichels - Bureau 20 - 1 Bd Martin Bret

04000 Digne les Bains - 06.65.30.98.05

Site : [AGV Digne](#)

### PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2023

Sur convocation du 14 août 2023, les membres de l'association de Gymnastique Volontaires se sont réunis pour une assemblée générale extraordinaire (AGE) le samedi neuf septembre deux mille vingt trois (09/09/2023) à quinze heures, salle de l'Ermitage.

Cette AGE a été mise en place pour la présentation des comptes qui n'avait pas pu avoir lieu lors de l'AG du 1er juillet 2023.

Le quorum n'étant pas nécessaire, la séance est ouverte en présence de :

- Mme Arboux-Tromel, conseillère municipale, Vie active
- M. Damien Moulard, Maire adjoint aux sports, à la proximité, à la qualité de vie et à la propreté.
- Karine Backer, présidente de l'association AGV, section Digne les Bains
- Nathalie Nicolas, Trésorière adjointe
- Marie-Noëlle Biblemont Depieds, secrétaire de l'association AGV, section Digne les Bains
- Vito Lomonte, membre du comité directeur
- Odette LeDuff, membre du comité directeur

*Excusés :*

- *Doriane Moretti Alunni présidente du codep*
- *Rodolphe Nisus, Trésorier.*

#### Rappel de l'Ordre du jour

1. Approbation du CR de l'AGE du 01/07/2023 Vote N°1
2. Approbation du rapport des Comptes 2022-2023 : Vote N°2
3. Approbation Budget prévisionnel 2023-2024 : Vote N°3
4. Appel à candidatures (Bureau et comité directeur) [rappel]
5. Questions diverses

#### Préambule

Rappel de Karine sur la rentrée :

##### Les inscriptions :

- Pour pouvoir accéder aux cours, l'inscription est obligatoire ou la présentation d'un coupon d'essai.
  - Penser à badger systématiquement au tourniquet de la piscine pour permettre à l'UCPA (*Union nationale des Centres sportifs de Plein Air*) de comptabiliser les entrées.
  - Nos créneaux en dépendent... merci de votre coopération.
- Maintien des émargements pour connaître la fréquentation de chaque cours.
- A partir des vacances de la Toussaint : fin des permanences.
  - Les inscriptions (dossier complet) pourront être déposées au centre Desmichels. Les badges piscine et le cadeau seront remis via l'animateur.

#### 1. Approbation du CR de l'AGE du 01/07/2023

Karine demande si il y a des remarques, corrections ou ajouts à apporter sur l'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet dernier ?

➤ NON

Le compte rendu est soumis au vote.

**Adopté à l'unanimité**

## 2. Approbation du rapport des Comptes 2022-2023

Nathalie présente les comptes de l'association.

- 2022-2023 : 170 adhérents (155 € (*sauf tarifs couples et chômeurs*)).
- Les 2 postes de dépense les plus importants sont les salaires des animateurs (salariés et auto-entrepreneurs) et les licences reversées au Codep.
- L'association a perçu une subvention de la Mairie : 650 €.
- Le résultat est excédentaire toutefois Karine et Nathalie rappellent qu'une opération interne (transfert de 4000 € du livret) a dû être effectuée en début d'année pour que le compte courant ne soit pas à découvert.

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2023			
DEPENSES		RECETTES	
LIBELLES	MONTANTS	LIBELLES	MONTANTS
Licences FFEPGV et part départementale Codep	5 064,00	Cotisations des adhérents	23 714,50
Affiliation CODEP 04	70,00	Cautions badges piscine (2€)	0,00
Achat de matériel	50,00	Participations sorties	0,00
Frais COVID-19	0,00		
Fourniture de bureau	149,78	Autres participations	0,00
Frais missions, réceptions	0,00	Autres recettes	5 166,75
Frais d'AG	0,00	Intérêts Livret	3,84
Affranchissements, abonnement téléphone (Bouygues)	159,90		
Abonnement Cyberplus, Frais bancaires	85,50		
Frais de séjours	0,00		
Frais déplacements, Formations et stages	112,86		
Rétributions auto-entrepreneurs	10 762,50		
Pharmacie	0,00		
Remboursements exceptionnels adhésions	0,00		
AFDAS	0,00		
Salaires	3 762,99		
Charges sociales	2 821,58		
AISMT - Médecine du travail	345,00		
Autres dépenses	242,20		
<b>Total des dépenses</b>	<b>23 626,31</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>28 885,09</b>
<b>Excédent</b>	<b>5 258,78</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 885,09</b>		<b>28 885,09</b>

**Adopté à l'unanimité**

## 3. Approbation Budget prévisionnel 2023-2024

Le budget prévisionnel est basé sur une estimation de 160 adhérents et sur une cotisation de 160 € (adoptée en AGE du 01/07/2023), une subvention de la Mairie, les intérêts à percevoir et sur une hausse des salaires des animateurs.

Le budget est équilibré.

BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024			
DEPENSES		RECETTES	
LIBELLES	MONTANTS	LIBELLES	MONTANTS
Licences FFEPGV et part départementale Codep	5 200,00	Cotisations des adhérents	25 000,00
Affiliation CODEP 04	100,00	Cautions badges piscine	
Achat de matériel	350,00	Subvention Ville	650,00
Fourniture de bureau	200,00	Participations sorties	
Frais missions, réceptions		Autres participations	
Frais d'AG		Autres recettes	
Affranchissements, abonnement téléphone (Bouygues)	200,00	Intérêts Livret	50,00
Abonnement Cyberplus, Frais bancaires	100,00	Remboursement Afdas Formation	
Frais de séjours			
Frais déplacements, Formations et stages	200,00		
Rétributions auto-entrepreneurs	11 000,00		
Pharmacie			
Remboursements exceptionnels adhésions			
AFDAS			
Salaires	5 000,00		
Charges sociales	3 000,00		
AISMT - Médecine du travail	350,00		
Autres dépenses			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>25 700,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>25 700,00</b>

**Adopté à l'unanimité**

#### **4. Appel à candidatures (Bureau et comité directeur) [rappel]**

- Le bureau actuel souhaite cesser son activité à la fin de cette saison.
- Afin d'assurer la continuité de l'association, nous rappelons qu'un appel est lancé aux bonnes volontés.
  - Karine précise que le gros du travail se situe à la rentrée (rappel des animateurs et vérification du planning, inscriptions, forum des associations...). Sinon, la machine est bien rodée, l'association est saine et tourne bien.
  - Pour que le bureau fonctionne bien il est nécessaire d'avoir à minima 3 personnes pour assurer la présidence, la trésorerie et le secrétariat. Des membres du comité directeur supportent aussi les membres du bureau dans les prises de décision et dans la logistique.

*A cette occasion nous remercions vivement Vito Lomonte et Odette Leduff par leur présence constante et leur grande disponibilité !*

- De nouvelles arrivées au bureau et au comité directeur dès maintenant permettra une bonne passation de relais.
  - Mme Paire s'est déjà présentée pour prendre la relève du poste de secrétaire et /ou de trésorière et nous l'en remercions.
  - Les candidatures peuvent parvenir par mail à [agvdignesbains@gmail.com](mailto:agvdignesbains@gmail.com) ou par courrier au Centre Desmichels.

## 5. Questions diverses

### Le chauffage :

- La question du chauffage des salles de la piscine est à nouveau soulevée.
  - M. Moulard et Karine rappellent ce qu'il a été dit lors de l'assemblée générale du 1er juillet : l'UCPA est maître des fluides du bâtiment. Elle a fait des efforts pour maintenir l'établissement ouvert, mais des restrictions, notamment sur le chauffage, sont à prévoir. Il faudra donc que chacun participe à sa hauteur... Prévoir des petites laines.

M. Moulard conclue l'assemblée en rappelant une fois encore l'attachement de la ville à notre association historique !

Il remercie l'ensemble du bureau et du comité directeur pour le travail effectué et rappelle l'importance de la survie de l'AGV sur la commune...

Avis aux bonnes volontés et candidatures !

Fin de l'AGE.

*Annexe : Courrier de M. Moulard, suite à la présente assemblée générale.*

La Présidente

La Secrétaire

Karine BACKER

Marie-Noëlle BIBLEMONT



Damien MOULARD  
Maire Adjoint délégué aux sports – Proximité – Qualité de  
vie et Propreté

à

Madame Karine BACKER  
Présidente de l'association  
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DIGNOISE  
Centre Desmichels  
04000 DIGNE-LES-BAINS

Digne-les-Bains, le 15 septembre 2023

Service Municipal Jeunesse et Sports  
N/réf : DM/LG/S 23 148  
Tél : 04.92.33.58.13/ courriel : [sms@dignelesbains.fr](mailto:sms@dignelesbains.fr)

Objet : Remerciements

Madame la Présidente,

Je tenais à vous remercier pour votre accueil lors de votre assemblée générale extraordinaire du 9 septembre 2023.

A cette occasion, vous avez présenté les comptes de votre association en toute transparence auprès des personnes présentes.

Nous vous souhaitons la poursuite de cette réussite pour cette nouvelle année sportive et vous savez que la ville sera toujours à vos côtés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Damien MOULARD